



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye
MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS
33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopie : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Conseil municipal du 13 avril 2021

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt et un, le treize du mois d'avril à dix-huit heures trente se sont réunis en dans le lieu extraordinaire de leurs séances habituelles, les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le huit avril deux mille vingt et un

Présent(s) : Alain TABONE - Gérard BAGNAUD - Nadia BRIDOUX-MICHEL - Jean-Pierre PRAT - Maribel SOARES - Cyril CHERIGNY - Hélène BURESI - Corinne JEANDONNET - Michel BARSE – Elodie KOPF – Benoît DULAU – Elvira MOMMERT - Jean-Roger THUILLIAS – Johann PETIT – Nathalie TRIGANT – Mathieu OLIVEIRA - Isabelle BERNADET – Vincent TRISTRAM

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration :

Absent(s) excusé(s) :

Le Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) : Jean-Pierre PRAT

Les sujets suivants seront à l'ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal du 25 février 2021,
- Désignation du Secrétaire de séance

Vote du budget :

- 1- **2021-022** : Approbation des Comptes de Gestion 2020 – Budget principal et Halte Nautique,
- 2- **2021-023** : Approbation des Comptes Administratif 2020 – Budget principal et Halte Nautique,
- 3- **2021-024** : Affectation du résultat 2020 – Budget principal,
- 4- **2021-025** : Affectation du résultat 2020 – Budget Halte nautique,
- 5- **2021-026** : Vote des taux des taxes municipales pour l'année 2021,
- 6- **2021-027** : Vote des subventions d'équilibres aux budgets annexes,
- 7- **2021-028** : Vote des subventions aux associations,
- 8- **2021-029** : Vote du Budget primitif 2021 - Budget principal,
- 9- **2021-030** : Vote du Budget primitif 2021 - Budget Halte Nautique,

Commission Administration Générale :

- 10- **2021-031** : Tirage au sort de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2022,

Commission Finances :

- 11- **2021-032** : Modification des tarifs périscolaires à compter de la rentrée de septembre 2021,
- 12- **2021-033** : Modification des tarifs bibliothèque à compter du 1^{er} avril 2021,
- 13- **2021-034** : Avenant n°2 au contrat de MOE – Projet du port,
- 14- **2021-035** : Provision pour créances douteuses,

Questions diverses

La séance est ouverte à 18h35

➤ Désignation du Secrétaire de séance

M Jean-Pierre PRAT est désigné Secrétaire de Séance.

➤ Approbation des PV du 25 février 2021

Le PV adopté à l'unanimité sous réserve de modification demandées.

➤ Le Mot du Maire

Remerciements à Madame CHAMPAGNE pour sa présence et le travail collaboratif que nous faisons avec la Trésorerie.
C'est une joie et un plaisir d'accueillir Mme Nathalie TRIGANT pour ce Conseil.

N°2021-022 : Approbation des Comptes de Gestion 2020 – Budget principal et Halte Nautique

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECLARE** que le compte de gestion dressés pour le budget principal – Mairie de Cubzac les Ponts pour l'exercice 2020, par Madame CHAMPAGNE – Comptable public, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- **DECLARE** que le compte de gestion dressés pour le budget annexe - Halte Nautique pour l'exercice 2020, par Madame CHAMPAGNE – Comptable public, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- **ADOpte** le compte de Gestion de l'exercice budgétaire 2020 du budget principal – Mairie de Cubzac les Ponts,
- **ADOpte** le compte de Gestion de l'exercice budgétaire 2020 du budget annexe – Halte nautique.

N°2021-023 : Approbation des Comptes Administratif 2020 – Budget principal et Halte Nautique

COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET MAIRIE						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés 2020		694 685,34€		100 000,00€		794 685,34€
Opération de l'exercice	429 688,15€	574 101,95€	1 359 444,43€	1 647 451,03€	1 789 132,58€	2 221 552,98€
TOTAL		144 413,80€		288 006,60€		432 420,40€
Résultat		839 099,14		388 006,60€		1 227 105,74€
Reste à réaliser	13 358,23€	328 592,70€			13 358,23	328 592,70€
TOTAL CUMULÉ		1 154 333,61€		388 006,60€		1 659 526,14€

COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET HALTE NAUTIQUE						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés 2020		18 151,27€		2970,00€		21 151,27€
Opération de l'exercice	32 720,36€	83 703,19	75 950,78€	73 142,51€	108 671,14€	156 845,70€
TOTAL		50 982,83€	- 2 808,27€			48 174,56€
Résultat		69 134,10€		161,73€		69 295,83€
Reste à réaliser						
TOTAL CUMULÉ		69 134,10€		161,73€		69 295,83€

Monsieur le Maire entendu, sortant de la salle du Conseil, et ne prenant pas part au vote,
Le Président de séance ad hoc désigné, Monsieur Jean-Roger THUILLIAS,
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser 2020 ;
- **VOTE et ARRÊTE** de manière séparée les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

N°2021-024 : Affectation du Résultat 2020 – Budget principal

⇒ Transcription budgétaire de l'affectation du Résultat :

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté	D001 : solde d' exécution N-1	R001 : solde d' exécution N-1
	75 000,00 €		839 099,14 €
			R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé
			313 006,60 €

N°2021-025 : Affectation du Résultat 2020 – Budget Halte Nautique

⇒ Transcription budgétaire de l'affectation du Résultat :

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté	D001 : solde d' exécution N-1	R001 : solde d' exécution N-1
	161,73 €		69 134,10 €
			R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé
			00,00 €

N°2021-026 : Vote des taux des taxes municipales pour l'année 2021

Alain TABONE : Présentation du dispositif et explication de la genèse, des réunions sollicitées et du mécanisme de ce nouveau vote des taux. Mme CHAMPAGNE complète les propos sur les subtilités du mécanisme et la différence entre les communes du territoire.

Johann PETIT : On peut faire une simulation ?

Hélène BURESI : On est sur une équivalence des taux ? Qu'est ce qui motive l'augmentation ?

Alain TABONE : Nous avons une perspective avec le document envoyé par la DGFIP. Cependant les bases sont prévisionnelles. Concernant l'augmentation elle s'explique par les projets que la commune porte et qui engendre des dépenses importantes. La commission finances s'est penchée sur une augmentation légère mais régulière pour pouvoir absorber les différents projets à mettre en place.

Elvira MOMMERT : Il y a beaucoup d'investissements. Il est légitime que chaque personne finance ces derniers. Si on regarde les taux des autres communes du territoire, nous sommes dans une moyenne de taux, les moins élevés.

Mme CHAMPAGNE : Il est vrai que les commune qui avaient un taux d'imposition sortent gagnant du nouveau mécanisme, comme la commune de Bourg qui a un coefficient correcteur supérieur à 1.

Alain TABONE : On peut retrouver ces informations sur le site « Ma commune ».

Hélène BURESI : Le taux à donc vocation à évoluer chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les taux d'imposition pour l'année 2021 comme suit :

	Bases d'imposition effectives 2020	Taux voté en 2020	Bases prévisionnelles 2021d'imposition	Taux voté en 2021	Produits prévisionnels correspondants 2021
Taxe Foncier Bâti	2 160 605	33,26	2 068 000	33,99	702 913 €
Taxe Foncier Non Bâti	38 586	44,15	38 000	45,12	17 146 €
			Total		720 059 €

- **APPROUVE** une augmentation de 1,021865 des taux des taxes municipales pour l'année 2021,
- **PREND** en compte le calcul du coefficient correcteur et son taux à 0,963171,
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision

N°2021-027 : Vote des subventions d'équilibres aux budgets annexes

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VOTE** une subvention d'un montant de 4 901,53€ au Budget CCAS 2021,
- **DIT** que cette somme sera inscrite au compte 657362 du budget primitif 2021 de la commune et au compte 74741 du budget du CCAS 2021.

- **VOTE** une subvention d'un montant de 24 096,27€ au Budget Halte Nautique 2021,
- **DIT** que cette somme sera inscrite au compte 657364 du budget primitif 2021 de la commune et au compte 74 du budget de la Halte Nautique 2021.

N°2021-028 : Vote des subventions aux associations

Le CM souhaite apporter son soutien aux associations de la commune qui sont dans une situation difficile et qui dure dans le temps.

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT	Abstentions et non participation au débat pour le vote de la subvention
ACCA Les Blaireaux	225,00€	Monsieur Michel BARSE
Amicale Laïque	2 000,00€	
Association Cubzacaïse Tennis	1 500,00€	
Association des Maires du Canton	170,00€	Monsieur Alain TABONE
Association des Paralysés de France	60,00€	
Comité contre le cancer	60,00€	
Comité des Fêtes de Cubzac les Ponts	5 000,00€	Messieurs Cyril CHERRIGNY – Jean-Roger THUILLIAS – Michel BARSE
Comité Secours Populaire	150,00€	
Cubzac Country	200,00€	
FNACA	150,00€	
Football Club Cubzac	1 500,00€	Monsieur Johann PETIT
Pêcheurs et Plaisanciers de Cubzac les Ponts	150,00€	
Parents d'élèves de Cubzac	150,00€	
Joyeux Cubzac	450,00€	Monsieur Michel BARSE
Les Restos du Cœur	150,00€	
OMSSCA	6 000,00€	Madame Corinne JEANDONNET – Isabelle BERNADET – Elodie KOPF Messieurs Gérard BAGNAUD – Michel BARSE – Mathieu OLIVEIRA – Cyril CHERIGNY
Pétanque Cubzacaïse	300,00€	
Martial Full Fighting	500,00€	
Banque Alimentaire	150,00€	
Sauvons Cubzac	160,00€	Messieurs Cyril CHERIGNY – Jean-Roger THUILLIAS – Michel BARSE
Sous -TOTAL	19 025,00€	
Subventions EXCEPTIONNELLES	2 975,00€	
TOTAL	22 000,00€	

Il est à noter que le vote se fera individuellement pour chaque subvention déterminée dans le tableau ci après. Qu'il convient que les conseillers municipaux en exercice et étant partie prenante d'une association ne participeront pas au vote.

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré ligne par ligne, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **VOTE** chaque subvention de manière individuelle, les conseillers

- **REPARTIT** comme énoncé les subventions pour l'année 2021,
- **DIT** que les crédits seront inscrits au Budget 2021 au compte 6574.

Hélène BURESI : Avec ce niveau, on considère que ces subventions sont suffisantes.

Gérard BAGNAUD : La commune demande les bilans financiers. A ce jour, nous n'avons pas eu de demande particulière de l'une des associations pour un soutien financier plus important.

Johann PETIT : Pour le football par exemple, la question se posera réellement à la rentrée.

Alain TABONE : On est soucieux de nos associations. Nous avons de nombreux échanges avec elles durant cette période. Mais cela n'empêche pas, comme la GV d'arrêter au regard de la situation. Il ne faut pas hésiter à revenir vers nous si vous avez connaissance de problèmes ou de les inviter à venir nous rencontrer.

Johann PETIT : Les associations reviendront sûrement dans les mois qui vont arriver.

N°2021-029 : Vote du Budget primitif 2021 - Budget Principal

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** le vote du budget au niveau de chaque section et plus particulièrement de chaque chapitre comme indiqué ci-avant,
- **APPROUVE** la balance générale du budget primitif du budget principal pour l'exercice 2021 de la manière suivant :

Balance Générale du Budget Principal

- Investissement
 - o Dépenses 2 357 223,55 ..€
 - o Recettes 2 357 223,55 ..€
- Fonctionnement
 - o Dépenses 1 610 571,53 ..€
 - o Recettes 1 610 571,53 ..€

N°2021-030 : Vote du Budget Primitif 2021 – Budget Halte Nautique

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** le vote du budget au niveau de chaque section et plus particulièrement de chaque chapitre comme indiqué ci-avant,
- **APPROUVE** la balance générale du budget primitif de la Halte nautique pour l'exercice 2021 de la manière suivant :

Balance Générale du Budget Annexe

- Investissement
 - o Dépenses 95 665,10...€
 - o Recettes 95 665,10...€
- Fonctionnement
 - o Dépenses 44 812,00...€
 - o Recettes 44 812,00 ...€

N°2021-031 : Tirage au sort de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2022

**Monsieur le Maire entendu,
Le Conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE la liste préparatoire de la liste annuelle du Jury d'assises pour l'année 2022 comme suivant :**

Liste préparatoire des jurés titulaires pour la session de l'année 2022

Le 12/04/2021

COMMUNE DE CUBZAC LES PONTS

NUMEROS	NAISSANCE		IDENTITE Nom et Prénoms Epouse Alias	DOMICILIATION Numéro et Rue Complément d'adresse C.P. Ville	PROFESSION-OBSERVATION Profession Observation
	Date	Sexe			
1	15/09/1993	M	BEAUFORT Clément David	12 rue du basque 35240 CUBZAC-LES-PONTS	
	33 BORDEAUX				
2	15/11/1959	F	FOUQUET Anne-Marie Ep. BIANCHIN	2 lieu dit Hourcade 35240 CUBZAC-LES-PONTS	
	33 SAINT-ANDREU-DE-CUBZAC				
3	10/10/1944	F	PERRAMENT Annie Yvonne Ep. FILATREAU	2 rue de la Barrière 35240 CUBZAC-LES-PONTS	
	33 BORDEAUX				
4	15/11/1959	F	ARDOIN Françoise Ep. GROIZELEAU	9 rue de la Peyrère 35240 CUBZAC-LES-PONTS	
	17 JONZAC				
5	03/10/1951	M	SCHAUS Jean-Paul René	22 rue de Bernescut 35240 CUBZAC-LES-PONTS	
	33 CUBZAC-LES-PONTS				
6	16/10/1964	M	TEILLAUD Philippe Jean Germain	16 impasse des Cerisiers 35240 CUBZAC-LES-PONTS	
	64 SAINT-JEAN-DE-LUZ				

N°2021-032 : Modification des tarifs périscolaire à compter de la rentrée de septembre 2021

- **Accueil Périscolaire :**
 - Forfait Goûter accueil du soir : 0,30 euros
 - 1,08 €/heure, soit 0.27€ euros le ¼ d'heure de présence
- **Restaurant scolaire :** 2,40 euros/repas
- **Repas des enseignants :** 3,60 euros/repas

**Monsieur le Maire entendu,
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

- **ADOPTE** les propositions de la Commission Vie scolaire sur l'augmentation du prix du repas et de l'arrêt du service transport scolaire au regard des éléments précités,
- **ADOPTE** les tarifs des activités périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2021 comme énoncés ci-dessus pour l'accueil périscolaire et la restauration scolaire,
- **DIT** que la commune appliquera les tarifs dégressifs votés par le CCAS pour les familles bénéficiaires de ces derniers.

N°2021-033 : Modification des tarifs de la bibliothèque à compter du 1^{er} avril 2021

- **Adhésion annuelle « commune » :**
 - Adulte : 7,50€
 - Jeune de moins de 16 ans : gratuité
- **Adhésion annuelle « hors commune » :**
 - Adulte : 10,50€
 - Jeune de moins de 16 ans : gratuité

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ADOpte** les propositions de la Commission Bibliothèque la mise en place d'une nouvelle grille tarifaire au regard des éléments précités,
- **ADOpte** les tarifs de la bibliothèque municipale à compter du 1^{er} avril 2021 comme énoncés ci-dessus jusqu'au 31 décembre 2021 au *pro rata temporis* (année basée sur 275 jours / 365 jours),
- **ADOpte** les tarifs de la bibliothèque municipale à compter du 1^{er} janvier 2022,

N°2021-034 : Avenant n°2 au contrat de MOE – Projet du Port

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification de programme pour la réalisation d'un seul établissement de restauration et la plus-value de 31 534,01€ HT pour la reprise des phases ESQ, AVP et PRO/DCE,
- **APPROUVE** l'avenant n°2 au marché de Maîtrise d'œuvre à passer avec le cabinet d'architecte mandataire ZARUBA Architectes concernant la reprise de l'ensemble des phases ESQ, AVP et PRO/DCE,
- **FIXERA** le forfait de rémunération définitif suivant le budget prévisionnel des travaux estimé au stade de l'Avant Projet définitif par un nouvel avenant au contrat de Maîtrise d'œuvre,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer au nom de la Commune l'ensemble des pièces découlant de l'exécution de la présente délibération.

Johann PETIT : Les 7,5% ne change pas ?

Gérard BAGNAUD : Le taux de l'architecte est fixe. Sa rémunération se fait sur la base des travaux estimés en phase PRO. D'où le présent avenant.

Vincent TRISTRAM : Revoir la formulation de phrase pour ne pas porter d'ambiguïté sur le fond de la délibération.

N°2021-035 : Provision pour créances douteuses

Créances restant à recouvrer		Application du mode de calcul selon la délibération n°2021-27	
Exercice de prise en charge de la créance	Montant total	Taux de dépréciation	Montant du stock de provisions à constituer
2020 (N-1)	4 575,26€	0%	0,00€
2019 (N-2)	2 232,59€	25%	558,15€
2018 (N-3)	803,85€	50%	401,93€
Antérieur à 2018	40,00€	100%	40,00€
	7 651,70€		1 000,08€

Le Maire propose donc au Conseil municipal d'approuver le mode de calcul des créances douteuses comme énoncé ci-avant pour l'exercice 2021 et ceux à venir, et de provisionner la somme de 1 001,00€ au compte 6817 « Dotation aux provisions / dépréciation des actifs circulants ».

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le mode de calcul permettant la détermination de la provision des créances douteuses à compter de l'exercice budgétaire 2021 et ceux à venir,
- **DÉCIDE** d'inscrire une provision d'un montant de 1 001,00€ au compte 6817 « Dotation aux provisions / dépréciation des actifs circulants ».

Questions diverses

Hélène BURESI : Concernant la partie communication, le site internet est à vous. Le nouveau site est votre outil et vous pouvez le compléter. Le site Facebook est moins facile à utiliser mais il marche bien.

Maribel SOARES : Présentation de l'association « AVC, tous concernés ». Un tour de Gironde est actuellement en cours avec un passage programmé à Cubzac les Ponts le 28 avril prochain. Au-delà de la présentation de l'association, des Kits de prévention seront donnés à la commune.

Action menée par la Mission locale au niveau de la banque alimentaire avec la fourniture de panier repas sur inscription. Les bénévoles s'occupent simplement de la distribution. Les inscriptions peuvent se faire à l'accueil. Mise en place également du dispositif Rebond pour les 15-30 ans.

Alain TABONE : Pour information nous avons un Conseil communautaire demain soir et également à la fin du mois.

Hélène BURESI : Merci pour le retour et la transmission des documents de la commission Développement Economique.

Vincent TRISTRAM : Retour sur la commission relative au PLUi / SCoT. Les documents ont été donné le jour même et nous n'avons par conséquent pas pu étudier ces derniers en amont de la commission. Je suis favorable au PLUi mais si les démarches se font comme cette réunion, je m'interroge. Le travail de groupe n'étant pas très constructif et nos remarques pas forcément prisent en compte.

Hélène BURESI : Cette analyse reprend nos échanges sur l'élaboration du Pacte de Gouvernance.

Vincent TRISTRAM : Il est important de le faire remonter.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h41